



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PROTOCOLE SANITAIRE

POUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES, DES PARENTS ET DES PERSONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU LYCEE FRANCAIS CHARLEMAGNE

Ce protocole a été rédigé sur la base des préconisations de la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus, des services du ministère de la santé de la République du Congo et des recommandations du Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports Français.

PRINCIPES GENERAUX

Le principe repose sur 5 fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique :
Le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et par gouttelettes.
- Limitation du brassage des élèves.
- L'application des gestes barrière :
Ils doivent être appliqués partout et en permanence, par tous et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces à l'heure actuelle contre la propagation du virus.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.
- La formation, l'information et la communication.



L'APPLICATION DES GESTES BARRIERES

➤ **Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence**, partout et par tout le monde.

➤ **Le lavage des mains**

Il est essentiel. Il consiste à un lavage soigneux et au savon de toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée. Le savon est à privilégier à l'école primaire.

Le lavage des mains doit être réalisé :

- A l'arrivée dans l'établissement (Installation de points de lavage aux entrées)
- Avant et après les récréations
- Après être allé aux toilettes

Site primaire :

Prise de température avant l'entrée de l'établissement pour tous, adultes et enfants.

Les classes se rendront aux toilettes après chaque récréation ou utiliseront les lavabos présents dans les classes. Des solutions hydro alcooliques seront disponibles dans toutes les classes élémentaires. Pour les classes ne disposant pas lavabo, un système de lavage de mains pourra être installé à l'entrée de celles-ci.

Site secondaire :

Prise de température avant l'entrée de l'établissement pour tous, adultes et enfants.

Sensibilisation des collégiens et lycéens aux lavages des mains

Mise à disposition dans les espaces ouverts des points de lavage afin d'éviter les engorgements.

➤ **Port du masque pour les adultes.**

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les personnels.

Les enseignants de « petites classes » et les ASEM pourront utiliser des masques transparents (en cours de test), ou faute de mieux des visières protectrices.

Des solutions alternatives (masques transparents) seront proposées pour les enseignements nécessitant que la bouche de l'enseignant soit visible.

L'établissement mettra à disposition des masques pour ses agents.

➤ **Port du masque pour les élèves.**

Le port du masque pour les élèves de l'école primaire n'est pas recommandé. Cependant, dans la mesure où celui-ci est supporté par l'élève, il pourra le conserver. *

Pour les collégiens et les lycéens, le port du masque « grand public » est obligatoire.

* Note : le port du masque par les élèves dépendra des recommandations du Ministère de l'Enseignement, lorsque le protocole sanitaire pour les écoles locales sera publié.

L'avis de l'infirmière scolaire déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies au premier degré.

- Toute personne, élève, parents, personnels se soumettra à une prise de température à l'entrée de l'établissement. Toute personne présentant une température supérieure à 38° se verra interdite d'accès.

- La ventilation des classes et des locaux est fréquente et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que les locaux occupés sont aérés au moins le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, après la sortie des élèves et au cours du nettoyage des locaux.

Les ventilations mécaniques (climatisations) sont vérifiées (bon fonctionnement et entretien) très régulièrement.

Il est préconisé une aération toutes les heures.

- Dans les espaces clos, les tables double ne peuvent accueillir deux élèves. Utilisation dans la mesure du possible de tables simples.

Les tables simples sont espacées au maximum. Les dispositions en ilots sont à proscrire à partir de l'école élémentaire.

A l'école maternelle, aucune règle de distanciation sociale ne s'applique au sein du groupe classe.

Le mobilier n'ayant pas une utilité essentielle doit être enlevé de façon à pouvoir espacer les tables de travail.

Limitation du brassage des élèves

- **La stabilité des classes et des groupes d'élèves limite le brassage des élèves** et donc une éventuelle circulation du virus. Il s'agit de limiter le croisement entre élèves des classes différentes et niveaux différents. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe est réduite comme à l'école maternelle.

- **Arrivée et sortie des élèves :**

Afin de limiter la densité de personnes, dans un même lieu, un sens de circulation dédié est mis en œuvre.

A l'école maternelle, l'entrée se fait par le portail habituel. Le passage vers la sortie se fera par l'infirmerie. Le sens de circulation mis en place ne permettra pas le croisement de personnes.

Un seul adulte accompagnateur est autorisé par famille.

A l'école élémentaire, l'entrée se fait par le portail habituel. Pour les sorties, portail élémentaire pour CE1, CE2 et CM1, portail de service pour les CP et CM2.

Un balisage interdira le croisement entre la sortie maternelle et la sortie des classes CP/CM2.

Site secondaire :

Les entrées et sorties des élèves seront repensées en utilisant le portail de service.

L'affluence au bureau de la vie scolaire sera contenue à trois élèves maximum

- **La circulation des élèves dans les bâtiments doit être limitée, organisée et encadrée :**

Site primaire

Les enseignants d'anglais se déplacent dans les salles de chaque classe. En cas d'obligation d'enseignement en partie en distanciel, les enseignements d'anglais se feront en classe entière pour permettre aux enseignants titulaires de classe d'assurer la liaison avec les familles dont les élèves ne seront pas présents à l'école.

Site secondaire :

Chaque classe aura une salle dédiée dans la mesure du possible.

Séparation des espaces de récréation.

Deux salles de permanence seront ouvertes.

Fermeture du Foyer des élèves.

Les élèves se rendront dans leurs salles respectives, accompagnés par leur enseignant qui les récupéreront selon un balisage au sol.

La gestion des déplacements d'élèves est effectuée par les professeurs.

Les récréations sont organisées par classe ou groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrière.

Les locaux :

- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.
- Nettoyage des sols et des grandes surfaces au moins un fois par jour, avec solution javellisée.
- Désinfection des surfaces de contact : tables, bureau, chaises une à deux fois par jour après chaque demi-journées de classe.
- Désinfection des surfaces de contact (poignées de portes, interrupteurs...) lors de chaque récréation.
- Désinfection du matériel de manipulation après chaque utilisation (prévoir une caisse pour mettre le matériel de côté) et à préparer pour l'agent de service ou ASEM. Dans le cas où la désinfection ne serait pas possible, le matériel sera laissé de côté durant 24h. La désinfection est réalisée dans la mesure du possible par l'utilisateur.
- L'accès aux jeux extérieurs, bancs et espaces collectifs est autorisé. Le nettoyage se fera après chaque récréation.
- La mise à disposition d'objets collectifs (ballon, livres, jeux...) est permise à la condition qu'ils soient désinfectés après chaque utilisation ou mis de côté durant 24h.

Pour le matériel d'EPS, prévoir une organisation permettant la rotation du matériel.

Nettoyage des chasubles après chaque utilisation. Mise à disposition d'un lieu de dépôt pour l'agent de service.

Les sports collectifs sont actuellement proscrits au Congo.

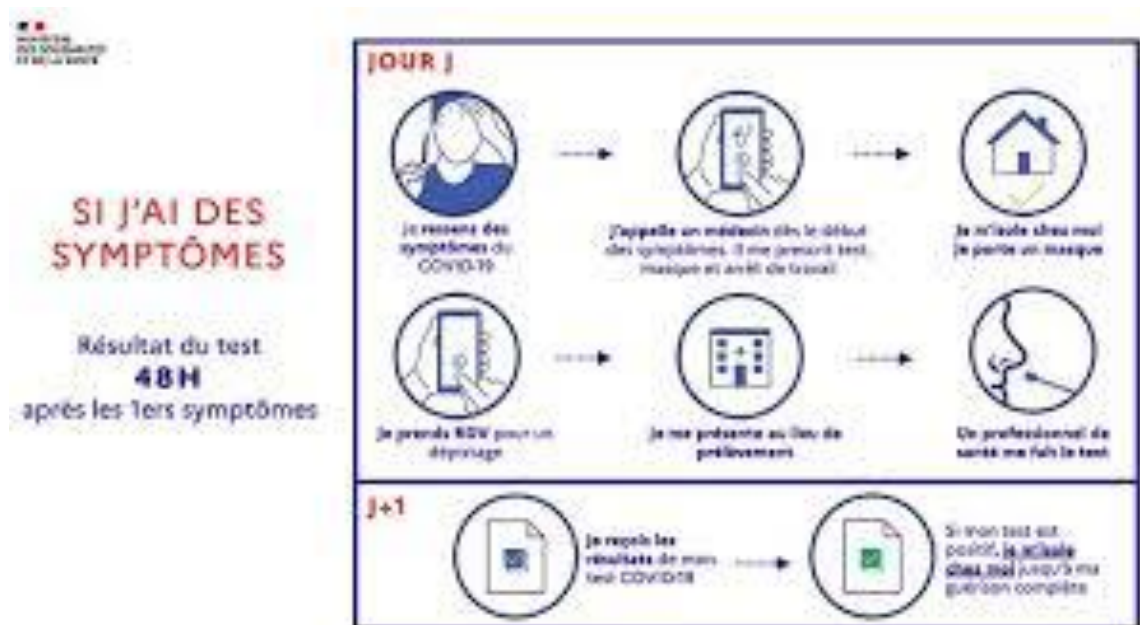
L'utilisation de la salle de motricité et de la salle polyvalente doit être organisée de façon à permettre le nettoyage de la salle après chaque passage.

Les salles informatiques sont minutieusement désinfectées avant et après chaque passage d'un groupe classe. (clavier, souris, tables...). L'organisation de l'utilisation des locaux prend en compte le temps de nettoyage nécessaire.

- Revoir le planning des agents de service prenant en compte chacune des missions de désinfection.
- La ventilation des classes et des locaux est fréquente et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que les locaux occupés sont aérés au moins le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation et après la sortie des élèves pendant le nettoyage des locaux. Les ventilations mécaniques (climatisation) sont vérifiées (bon fonctionnement et entretien) très régulièrement.
Il est préconisé une aération toutes les heures.
- Les toilettes sont nettoyées et désinfectées après chaque récréation.

La formation, la communication

- Tous les personnels sont formés aux gestes barrières et les agents de service aux missions de désinfection et de nettoyage.
- Tous les élèves sont formés aux gestes barrière, cette formation doit être adaptée à l'âge des enfants et doit être réalisée dans la mesure du possible le premier jour de classe. Cette formation sera assurée par l'infirmière scolaire.
- Les parents sont informés clairement :
 - Des conditions de fonctionnement de l'établissement.
 - Du rôle et du respect des gestes barrière, ainsi que sur les mesures de prévention à adopter avant l'arrivée sur les sites de l'établissement.
 - De la surveillance de certains symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte pour l'école.
 - Des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel.
 - De la procédure lors de la survenue d'un cas.
 - Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements.



Accueil du public

- Limiter l'accès du public à l'établissement : privilégier les contacts téléphoniques.
- Limiter le nombre de personnes présentes et appliquer le principe de distanciation : Limiter les déplacements au sein de l'établissement : Passage par le portail administratif.
- Prise de température systématique à l'entrée. Toute personne présentant une température supérieure à 38 °C se verra interdite d'accès.
- Toute personne extérieure à l'école sera accompagnée jusqu'au service demandé.
- Protéger les personnes présentes : Port du masque obligatoire à l'intérieur de l'établissement. (il sera vérifié la bonne tenue du masque).
- Application des gestes barrières : Nettoyage ou désinfection des mains à l'entrée de l'établissement.
- 2 personnes maximum dans la salle d'attente de l'accueil ; sinon attente à l'extérieur (marquage au sol)



Gestion d'un cas de CO-VID

➤ En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Symptômes évocateurs : toux, éternuement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvres...

➤ Conduite à tenir

- Isolement immédiat avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente d'un retour à domicile. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève.
- Rappel par l'infirmière scolaire de la procédure à suivre par les parents.
- Nettoyage approfondi de la pièce ou l'élève a été isolé.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- Contact constant avec la famille en attendant l'avis du médecin traitant.
- Information donnée aux autorités consulaires.

➤ En cas de test positif

- Information aux services consulaires, en collaboration avec les autorités locales compétentes (Centre des Opérations d'Urgences de Santé Publique)
- Evaluation du risque et protocole donné par les autorités locales, consulaires et diplomatiques qui prendront toutes les décisions utiles à l'ouverture / fermeture d'une classe, d'un groupe de classes ou de l'établissement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 précédant son isolement.
- L'élève testé positif ou présentant des symptômes (diagnostiqués par le médecin), ne pourra réintégrer l'établissement qu'après avoir observé une période de 'quarantaine' selon les mesures en vigueur.
- Un suivi strict, avec échange constant avec les familles, des élèves absents est opéré par les services d'infirmier scolaire et de vie scolaire.

➤ En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte.

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour au domicile n'est pas possible.
- Rappel de la procédure à suivre : consulter immédiatement un médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage.
- Nettoyage approfondi de la salle de classe.

- Poursuite stricte des gestes barrière.

➤ **En cas de test positif**

- Information aux services consulaires, en collaboration avec les autorités locales compétentes.
- Evaluation du risque (isolement de la personne, cellule intra familiale) et protocole donné par les autorités consulaires et diplomatiques qui prendra toutes les décisions utiles à l'ouverture / fermeture d'une classe, d'un groupe de classes ou de l'établissement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés par l'adulte.
- L'adulte testé positif ou présentant des symptômes (diagnostiqués par le médecin), ne pourra réintégrer l'établissement qu'après avoir observé une période de 'quarantaine' selon les mesures en vigueur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

QUE FAIRE DÈS LES PREMIERS SIGNES ?

Si vous avez de la fièvre, de la toux, mal à la gorge, le nez qui coule ou une perte du goût et de l'odorat :

 **Consultez rapidement votre médecin pour qu'il décide si vous devez être testé**

 **En attendant les résultats, restez chez vous et évitez tout contact**

W40327-001-20033 - 19 mai 2020

 **GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**  **0 800 130 000**
(appel gratuit)